



Mécanicien.ne de machines fixes

Site : Usine de Sayabec

Uniboard est un chef de file nord-américain dans la fabrication de produits de bois d'ingénierie, avec une capacité de production de plus de 660 millions de pieds carrés de panneaux de particules bruts, de panneaux de fibres à moyenne et à haute densité, desquels plus de 50% sont transformés en produits à valeur ajoutée et mélamine thermofusionnée. Les usines de Uniboard à Val-d'Or, Sayabec, et Mont-Laurier emploient plus de 800 personnes. Ses produits sont vendus à des détaillants, distributeurs et fabricants de produits finis, qui desservent les compagnies d'armoires de cuisine, d'ameublements, de bureau, de rénovation domiciliaire et l'industrie de la construction.

Uniboard redéfinit le bois depuis 40 ans en innovant dans le domaine des panneaux décoratifs en bois composite (TFL). Elle possède l'un des portfolios de produits de bois d'ingénierie les plus complets en Amérique du Nord, allant de finis profonds et synchronisés jusqu'au MDF ultra-léger. Pour en savoir plus : www.uniboard.com.

Uniboard recherche un.e mécanicien.ne de machines fixes pour notre usine de Sayabec.

Votre quotidien:

Sous la responsabilité du superviseur de l'entretien mécanique, le/la titulaire sera chargé d'assurer l'opération des équipements de l'usine thermique. Cette personne sera entre autres responsable des tâches suivantes:

- Assister et remplacer l'opérateur de l'usine thermique;
- Opérer les équipements de l'usine thermique tels que les chaudières, les générateurs de vapeur, l'adoucisseur d'eau, etc.;
- Accomplir toutes autres tâches nécessaires au bon déroulement des activités et des services;
- Effectuer des tournées d'inspection et d'entretien.

Les incontournables :

- Diplôme d'études professionnelles (DEP) en mécanique de machinerie fixe CL 4;
- Forte propension à la santé et sécurité, rigueur, minutie et esprit d'équipe;
- Bilinguisme (un atout majeur).

Pourquoi travailler chez Uniboard?

- Horaire de 3-2-2-3
- Jusqu'à 6 congés mobiles possible/par année, selon l'horaire
- Salaire concurrentiel et augmentations annuelles prévues à la convention
- Entre 8 à 10 jours fériés /par année, selon l'horaire
- Rémunération à 150% le samedi et le dimanche
- Prime de soir et de nuit
- Régime de retraite auquel l'employeur cotise à 8,2%
- Assurance collective payée par l'employeur
- Assurance invalidité (courte et longue durée)
- Programme d'aide aux employés
- Vacances
- Banque de temps supplémentaire
- Possibilité d'avancement

****Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.***

Uniboard souscrit au principe d'égalité en emploi et invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature.